DC 2 : Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social

ÉTUDE DE MILIEU

CASAS Manon

ASS 1

Promotion 2020-2023)

Rendu le : 11 juin 2021

Table des matières

Remerciements.....1
INTRODUCTION.....2
I- Terrain de stage 3
1- Portrait d'un territoire 3
2- Naissance de la Résidence Habitat Jeune : une ambition de L'ANRAS.....4
3- La Résidence Habitat Jeune Les Soleilhos de Figeac 5
4- Cadre législatif de référence 9
4- Ressources matérielles et financières 9
5 – Mise en œuvre de projets.....10
II- Émergence d'un questionnement et concepts clés 11
1 – Les premiers constats 11
2 – D'une réflexion naissante à un questionnement abouti.....11
3 – La question centrale 12
4- Les concept clés 12
III- Méthodologie et conditions d'observation 13
1 – Une démarche inductive.....13
2 – Les techniques d'observation utilisées 13
3 – Les grilles d'entretien comme outils de recueil de données.....14
IV – Analyse de données 15
1- Construction de liens sociaux : norme d'acquisition pour vivre en société ?.....15
1-1 Projets et activités : un moyen de faire vivre le collectif.....16
1-2 La collectivité vectrice de socialisation.....17
1-3 L'insertion sociale par la communication informelle.....18
2- La place de l'autonomie dans le collectif.....19
2-1 Vers un développement des compétences du résident.....19
2-2 L'autonomie : faire pour soi-même 20
2-3 L'autonomie sociale ou autodétermination comme but ultime d'insertion dans la société 21
CONCLUSION.....23
BIBLIOGRAPHIE.....24
ANNEXE 1 : *Liste des abréviations* 25
ANNEXE 2 : *Grille d'entretien à destination des professionnels*.....26
ANNEXE 3 : *Attestation de non plagiat* 27

Remerciements

Tout d'abord, mon entière reconnaissance revient aux professionnels de la Résidence Habitat Jeunes Les Soleilhos qui m'ont très chaleureusement ouvert les portes de la résidence. Leur aide pour l'élaboration de ce travail m'a été précieuse. Nos nombreuses discussions m'ont permise de nourrir mon esprit et ma réflexion pour l'élaboration de cette étude. Cette immersion ou expérience humaine comme j'aime l'appeler, m'aura fait grandir professionnellement et personnellement parlant.

Je souhaitais vivement remercier les jeunes de la résidence de m'avoir assez fait confiance pour m'intégrer dans les moments collectifs. Merci de m'avoir permis de prendre part à votre quotidien.

Puis je souhaite aussi témoigner ma gratitude envers mes référents IRTS, Tristant Badie et Hélène Massé pour leurs remarques pertinentes et les conseils prodigués.

Enfin, je souhaite et tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la construction de ce travail et l'acquisition de nouvelles connaissances sur cette thématique. Sans elles, cette étude n'aurait pas le même sens.

INTRODUCTION

Cerner son environnement semble primordial pour se sentir capable de produire et vivre des expériences uniques. Dans ce contexte, il apparaît comme nécessaire de comprendre le lieu dans lequel j'ai pu effectuer mon stage de ce second semestre.

Pour élargir mon horizon professionnel, je suis partie dans le département du Lot pour intégrer la Résidence Habitat Jeunes les Soleilhos située à Figeac. Réaliser mon stage dans une structure sociale me permet de nourrir à la fois ma culturelle professionnelle et personnelle. Cette expérience est l'occasion d'affiner mes capacités d'analyse pour étudier le milieu dans lequel j'ai travaillé durant deux mois.

À mon arrivée, je me suis attachée à comprendre le fonctionnement de la structure dans sa globalité afin de collecter le plus d'éléments possibles, indispensables à ce travail d'étude de milieu. À la poursuite de ce stage, j'ai pu établir un questionnement en relation directe avec ce qui constitue l'essence même de la résidence : la collectivité. Pour construire ce questionnement j'ai pu à la fois compter sur l'expertise des 4 professionnels de terrain qui m'ont accueilli très chaleureusement, ainsi que celle de mes référents de l'IRTS. Les résidents ont également été la source de mes nombreux questionnements. Les prospections menées sur place me poussent alors à penser :

En quoi la notion de collectivité favorise-t-elle l'autonomie sociale du résident ?

L'ensemble de mes recherches pour répondre à ce questionnement sera présenté par 4 axes de travail définis.

Pour commencer, j'ai souhaité faire un état des lieux général de la structure et de son implantation ; ceci pour comprendre la nécessité de création de la Résidence sur le territoire. Mes premières interrogations se sont donc portées sur le cadre institutionnel qui caractérise l'établissement et les différentes ressources dont elle dispose. La seconde partie de cette étude de milieu consiste à se saisir d'un questionnement lié au terrain de stage dans le but d'en dégager une problématique centrale. Il s'agit ensuite d'éclaircir la méthode de travail utilisée pour répondre à ce questionnement, l'analyse des données allant compléter l'ensemble de ce travail exhaustif. Enfin, un apport conclusif sera l'occasion de reprendre les éléments de réponse à la problématique, et ainsi lier l'ensemble de ce travail à la pratique professionnelle de l'assistant de service social.

I- Terrain de stage

1- Portrait d'un territoire

1-1 L'environnement géographique

La Résidence Habitat Jeunes les Soleilhos prend racine au sein de la ville de Figeac, située dans le Département du Lot, à 120 km au nord de Toulouse. Petite ville du sud de la France, elle compte 9 792 habitants[1]. Inscrite dans un milieu rural, la ville reste préservée de l'affluence des métropoles urbanisées. La population vit entourée de grands espaces verts naturels représentant 70% de la région lotoise[2]. La résidence habitat jeune bénéficie d'un bon emplacement géographique puisqu'elle se situe à 1 km à pied du centre historique de Figeac. L'extension de la résidence née en 2019 est localisée à 200 mètres du centre de la ville, près de toutes commodités.

1-2 L'environnement économique : Figeac, entre ruralité et technologie de pointe

La ville de Figeac est reconnue pour son bassin d'activité basé sur l'aéronautique avec deux grands groupes qui à eux seuls, représentent une bonne partie de l'emploi sur le territoire : l'usine Ratier et Figeac aéro, toutes deux spécialisées dans l'industrie aéronautique. À titre d'exemple, 10 à 12 % des salariés de l'industrie aéronautique de Ratier sont des apprentis en formation[3] . L'industrie agroalimentaire rayonne fortement sur le département du Lot et sur la ville de Figeac, tout comme l'industrie pharmaceutique avec l'ouverture récente de plusieurs laboratoires. L'emploi est, depuis quelques années, en évolution permanente ; la demande s'accroît. De ce fait, la ville a souhaité développer et faire naître de nouveaux établissements d'enseignement supérieur pour, d'une part, répondre à la demande du bassin d'emploi et, d'autre part, conserver sa jeune population en multipliant les branches de formation.

---

[1] Selon l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), Évolution et structure de la population en 2017, mis à jour en janvier 2021

[2] Selon le site internet du département du LOT, lot.fr, rubrique « *Le département* »

[3]D'après le rapport d'activité du site Ratier Collins Aerospace

1-3 Figeac : une ville universitaire inscrite dans la ruralité

Figeac est connue comme étant la plus petite ville universitaire de France[4]. Pour rendre le bassin plus attractif pour les jeunes, l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) voit le jour en 1990. Depuis, elle ne cesse de s'agrandir en créant de nouveaux départements - carrières sociales notamment - mais aussi des licences professionnelles en ingénierie. Pour répondre au manque de personnel soignant dans le département, Figeac en partenariat avec la ville de Cahors, ouvre l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI). L'expansion de la vie universitaire, ainsi que les nombreuses possibilités d'emploi de la ville, crée de la mobilité chez les jeunes ayant entre 18 et 30 ans. Figeac gagne le pari de faire cohabiter plusieurs générations. Cependant, il a été nécessaire pour la ville de réfléchir sur le plan local à l'hébergement des jeunes étudiants et travailleurs.

1-4 L'environnement locatif

La ville de Figeac s'inscrit dans un cadre rural, comme cité précédemment. Son patrimoine rural est, de fait, préservé. La population ayant l'habitude de vivre dans de grands espaces verdoyants, le nombre de studios ou d'appartements sur la ville reste toutefois très limité. Face à l'affluence des jeunes étudiants et travailleurs sur la ville, une forte demande s'est cristallisée autour des studios et T1. La demande étant plus forte que l'offre, la ville a voulu répondre aux besoins des étudiants et travailleurs alternants. C'est ainsi que naît la Résidence Habitat Jeunes les Soleilhos implantée sur le territoire grâce à une réflexion menée par l'Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire (ANRAS) qui est à l'origine du projet en collaboration avec le conseil régional.

2- Naissance de la Résidence Habitat Jeune : une ambition de L'ANRAS

2-1 Qu'est ce que l'Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire ?(ANRAS)

L'Association Nationale de Recherche et d'Action Sociale dont dépend la RHJ dans laquelle j'effectue mon stage voit le jour en 1972. Actuellement présidée par Alain GALY, son siège social ce situe à Flourens près de Toulouse. Dès sa création, l'ANRAS souhaite «*apporter à toute personne dont la situation physique ou matérielle, les difficultés psychologiques, intellectuelles, sociales ou familiales le rendent nécessaire, l'aide et les*

[4]Propos recueillis par le journal La Dépêche, « *IUT de Figeac* », 20/04/2020

moyens contribuant à son bien-être, à la réalisation de toutes les potentialités, au plein exercice de ses droits, de sa citoyenneté, son insertion sociale, et plus généralement d'entreprendre toute action susceptible de concourir à ce but ou d'en faciliter la réalisation »[5] . L'association soutient plus de 5000 personnes et 200 familles sur la région Occitanie. Elle œuvre dans le champs du social, du médico-social et administre, en tout et pour tout, 60 établissements[6], dont trois Résidence Habitat Jeunes sur la région Occitanie. Emmanuel BENOIST est le directeur du pôle Résidence Habitat Jeunes de l'association. Mais avant de s'intéresser à la RHJ Les Soleilhos de Figeac voyons ensemble ce qui caractérise les Résidences Habitat Jeunes .

2-2 Qu'est ce qu'une RHJ ?

Les Résidences Habitat Jeunes étaient autrefois plus connues sous le nom de « Foyer de Jeunes Travailleurs », dit FJT. Crées pour loger les travailleurs issus de l'exode rural du XXème siècle, elles accueillent les jeunes entrant dans la vie active pour leur offrir un cadre sécurisant tout en les accompagnant vers l'autonomie. Aujourd'hui, ces résidences servent d'hébergement temporaire - et pour une durée maximale de 2 ans - à des jeunes ayant entre 18 et 30 ans. Elles ont été pensées pour accueillir de jeunes adultes étant en activité professionnelle, en recherche d'emploi, ou bien encore en formation professionnelle. Elles favorisent donc la mixité et ne s'adressent pas seulement à de jeunes adultes en situation de précarité ou rencontrant des difficultés d'ordre familiale mais aussi à un public en voie d'insertion professionnelle. Les RHJ s'appuient sur des logements privés où le résident peut créer son espace et son intimité, puis sur des parties collectives, telle que la cuisine ou encore la salle d'animation. Ces parties collectives doivent favoriser le lien social entre les jeunes.

3- La Résidence Habitat Jeune Les Soleilhos de Figeac

3-*1 Historique : des origines à la création de la structure*

La Résidence Habitat Jeunes voit le jour en 2014 suite à l'ambition du président de l'ANRAS de développer l'Habitat Jeunes et de promouvoir ainsi le collectif. Mais avant tout, la RHJ répond à un besoin naissant du territoire de loger l'ensemble des jeunes en activité professionnelle, en formation ou en recherche d'emploi qui affluent sur la ville de

[5]Propos figurant sur le site de l'ANRAS, rubrique « *présentation* », http://anras.fr/
[6]Liste complète sur le site de l' ANRAS. rubrique « *Établissements* » , http://anras.fr/

Figeac. La RJH est donc entièrement gérée par l'ANRAS.

3-2 Mission de la Résidence Habitat Jeune Les Soleilhos

La RHJ accueille des jeunes en cours d'insertion sociale et/ou professionnelle. Le but est d'offrir à ce public des logements adaptés à leurs besoins en proposant en parallèle d'autres services d'ordre sociaux-éducatifs. Les missions de la résidence Les Soleilhos s'inscrivent comme une réponse aux besoins des jeunes natifs ou arrivants sur le territoire lotois .

- Répondre à la demande d'hébergement des jeunes sur le territoire Figeacois et ses alentours ;
- Gérer et proposer des logements diversifiés allant du T1 au T3 ;
- Socialiser les jeunes par l'habitat ;
- Travailler sur l'accompagnement global des jeunes en passant par l'habitat : emploi, alimentation, citoyenneté, accès aux droits ;
- Informer, orienter, accompagner vers l'accès à un logement indépendant ;
- Développer des projets favorisant la mixité et le lien social entre les jeunes ;
- Inscrire la RHJ sur le territoire pour permettre le développement des jeunes et la mise en œuvre de dynamique de développement local .

Aussi, la RHJ Les Soleilhos répond à des fonctions bien précises .

3-3 Les fonctions de la Résidence Habitat Jeunes les Soleilhos : des plus-value de taille

Le cœur même de la Résidence tourne autour de deux fonctions :

La fonction socio-éducative

Par la présence d'animateurs, les résidents peuvent être à la fois aidés et accompagnés dans leur parcours professionnel ou social. L'accueil individuel réservé à chaque résident permet aux animateurs de créer un premier lien social. C'est ainsi l'occasion de les inviter à participer aux activités de loisir, de culture, de santé qui sont le ciment de la vie collective de la résidence. Ils se positionnent aussi comme « adultes référents » pouvant les aider dans leurs recherches professionnelles ou pour l'organisation de leur parcours et projet de vie. C'est un moyen de rendre les jeunes autonomes. Pour certains, ce premier logement devient l'opportunité de faire ses premières expériences tout en bénéficiant d'oreilles attentives pour des conseils.

La fonction habitat

Cette fonction se construit autour de services collectifs et de logements privatifs pour garantir et préserver l'intimité des résidents. Il semblait pertinent de proposer des logements différents aux jeunes, à savoir : chambre, T1, T1 bis, T2 et T3 afin qu'il puissent eux-mêmes choisir et évaluer le logement qui répond à leur(s) besoin(s) . L'objectif de la RHJ étant de proposer une offre large combinant un espace à soi et un espace plus convivial, objet de rencontre et de partage.

3-4 Les différents acteurs de la résidence habitat jeune

Les personnes accueillies

La RHJ accueille des jeunes hommes ou femmes ayant entre 18 à 30 ans, comme précisé précédemment. Outre ces critères, la résidence peut également accueillir de jeunes couples, de jeunes parents ayant un/des enfant(s) de plus de 3 ans. Cependant, la majorité des résidents sont aujourd'hui de jeunes travailleurs ou de jeunes en formation dont le statut varie : alternants, apprentis, en formation dite d'insertion. Aussi, la résidence accueille de jeunes étudiants en cursus initial. Parfois, ces jeunes sont confrontés à une rupture sociale et familiale. La Résidence Habitat Jeunes est une réponse aux besoins de stabilisation et d'autonomie du jeune par une offre de logement économique accessible et souple. De plus une équipe pluridisciplinaire est présente sur la résidence pour accompagner et favoriser le lien social des résidents.

L'équipe pluridisciplinaire

En effet, la RHJ fonctionne grâce à une petite équipe de 4 salariés. On retrouve d'abord un chargé de vie sociale qui fait le lien entre les membres de l'équipe et la direction de l'association dont dépend la RHJ : l'ANRAS. Un intervenant socio-éducatif veille à l'accompagnement des jeunes sur l'accès aux droits notamment, mais se charge aussi de créer du lien social. On retrouve ensuite l'animatrice socio-culturelle qui s'occupe d'accompagner les jeunes sur le plan professionnel, met en œuvre des animations pour favoriser les relations inter-résidence. Ces deux intervenants ont pour principale mission de faire vivre le coté collectif de l'établissement. Sous la motivation de certains résidents, des projets sont donc réalisés et mis en place (projet audio visuel notamment), des cours de

cuisine sont proposés mais aussi des sorties sportives et ludiques. Pour finir, une maîtresse de maison est présente sur la structure pour veiller à la propreté des locaux et rendre les résidents autonomes sur l'ensemble des tâches qui leur incombent au sein du logement dans lequel ils résident. Cette équipe pluridisciplinaire cumule deux particularités : d'abord, l'ensemble de ses membres travaillent à temps partiel et se relaient de 9h à 22h chaque jours sauf le samedi. Les deux animateurs ont souhaité adapter leurs horaires de travail en fonction de la présence des jeunes sur la RHJ. En effet, la plupart travaillant la journée, les animateurs sont présents entre 14h et 21h ou 15h et 22h afin de pouvoir rencontrer les jeunes et échanger sur les projets en cours de réalisation. Enfin, cette équipe est complétée par une comptable présente au siège de l'association dont dépend la résidence. Enfin, le directeur est garant de la mise en œuvre de la politique associative de l'ANRAS au sein de l'établissement. Ce dernier pilote trois RHJ sur l'ensemble de l'Occitanie, il n'est donc présent sur Les Soleilhos qu'une fois par semaine.

Les partenaires : un soutien et un appui pour garantir l'accompagnement des résidents

Nous distinguerons d'abord les partenaires institutionnels des partenaires socio-éducatifs.

En effet, la Résidence Habitat Jeunes et l'association dans laquelle elle est enrôlée peuvent compter sur le soutien du Conseil Départemental du Lot. La Caisse d'Allocation Familiale est à ce jour l'un des principaux financeurs de la Résidence, grâce au versement de prestations socio-éducatives.

D'autres partenaires sociaux sont en étroite collaboration avec la RHJ ; notamment les IME et ITEP du département afin de permettre aux jeunes placés en institution de bénéficier de logements faciles d'accès et à moindre coût. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) peut orienter certains usagers vers la RHJ, et surtout peut aider au paiement de la caution grâce à une convention partenariale. La RHJ travaille aussi avec l'Union Départementale des associations familiales (UDAF) qui propose des formations pour les salariés et qui peut aussi orienter certains usagers vers la résidence Les Soleilhos. D'autres partenaires subsistent notamment au niveau de l'emploi et la formation et ont pour mission d'accompagner les jeunes résidents vers l'insertion ou la recherche d'emploi. C'est le cas de la Mission Locale Jeune (MLJ), de Pôle emploi, ou encore du GRETA.

4- Cadre législatif de référence

4-1 Cadre légal et statut juridique

Les Soleilhos, et plus généralement les Résidences Habitat Jeunes sont des institutions sociales. Considérées comme logement-foyer grâce à leurs parties logements individuels et leurs parties communes (telle que la cuisine par exemple, ou bien encore la salle de jeu), elles restent soumises à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation[7] (CCH), du Code de l'action Sociale et des Familles (CASF) et de la circulaire n°2006-45 du 4 juillet 2006 relative aux résidences sociales[8]. Aussi, le cadre juridique des Résidences Habitat Jeunes prend racine dans la loi du 02 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale qui définissent les droits des usagers, mais aussi dans le décret n° 2015-951 du 31 juillet 2015[9] relatif aux foyers de jeunes travailleur qui précise les conditions d'organisation et de fonctionnement des RHJ.

4- Ressources matérielles et financières

Ressources matérielles

Des moyens matériels ont été alloués à la RHJ afin de garantir un fonctionnement pérenne. D'abord, un véhicule a été mis à la disposition des professionnels pour réaliser certains accompagnements des résidents si nécessaire. Aussi, le véhicule sert à assurer la permanence des professionnels au sein de l'annexe de la Résidence, située en centre ville, appelés « le Patio ». La Résidence bénéficie d'un accès internet qui est mis à disposition des résidents au sein des chambres moyennant une petite cotisation mensuelle. Aussi, un ordinateur est installé dans la salle collective afin que ceux qui n'ont pas d'outils ou matériel informatique puissent l'utiliser. Dans la cuisine collective, des micro-ondes ainsi que des fours sont mis à disposition des résidents. D'autres équipements favorisant le lien social ont été récemment acquis par la résidence dont : un panier de basket et un billard. D'autres jeux sont aussi utilisables par les résidents et mis à disposition dans la salle animation. Du matériel d'outillage professionnel est stocké à la résidence dans un local et

[7] Selon le code de construction et de l'habitat: articles R,353-165 à R, 353-165-12, convention APL « résidence sociales », legisfrance

[8] Résidences sociales - Circulaire n° 2006-45 du 4 juillet 2006, publié le 31 juillet 2014, financement-logement-social.logement.gouv.fr

[9] Décret n° 2015-951 du 31 juillet 2015 relatif aux foyers de jeunes travailleurs, Art. D. 312-153-1 et Art. D. 312-153-2 consultable sur legifrance.

utilisable par les résidents sur demande à un animateur. Des vélos sont prêtés par la résidence aux jeunes afin que ceux qui ne sont pas véhiculés puissent se déplacer s'ils le souhaitent. Un contrat de prêt est alors établi avec le résident. L'ensemble du matériel énoncé précédemment a été récupéré ou financé grâce à des subventions versées notamment par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

Ressources financières

La RHJ s'auto finance principalement grâce aux redevances versées par les résidents. Certaines aides financières sont versées par des organismes partenaires. C'est le cas de la CAF par exemple, à l'origine de la création des Foyer de Jeunes Travailleurs dépoussiérant l'appellation FJT pour devenir les Résidences de Jeunes Travailleurs. Aussi, le FondJEP[10] permet de financer une partie des salaires des professionnels travaillant sur la résidence. L'ensemble des Résidences Habitat Jeunes sont soumises à une convention collective mentionnant salaire et avantages accordés aux salariés.

5 – Mise en œuvre de projets

Pour continuer dans sa démarche socio-éducative la RHJ Les Soleilhos a voulu inscrire ses actions dans un projet pédagogique impliquant l'ensemble des salariés du terrain. Les résidents étant souvent force de propositions, les professionnels de la RHJ font en sorte de mettre en œuvre des sorties culturelles qui permettent de fédérer le collectif. Grâce à des subventions CAF la résidence a acquis du matériel pour élaborer des scénarios mis en scène, filmés, et joués par les résidents. Ces projets de court-métrages ont vu le jour au sein de la résidence avec l'association du réalisateur Nicolas Ubelmann. Des sorties marches et randonnées sont organisées régulièrement pour faire découvrir les environs de la ville aux résidents. L'ensemble de ces projets sont régulièrement ajoutés au projet d'établissement, construit par les professionnels de la résidence et le directeur.

[10]Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations. Créé en 1964, il a pour mission de renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire .

II- Émergence d'un questionnement et concepts clés

1 – Les premiers constats

Dès mon arrivée, j'ai pu confronter les représentations que je me faisais d'une Résidence Habitat Jeunes avec la réalité. Ce fut un point d'ancrage nécessaire pour mieux comprendre son fonctionnement. Répondre aux besoins des jeunes ayant entre 18 et 30 ans reste la priorité de la RHJ, notamment par la location de logements à bas coût. Au delà de cette dimension sociale, il s'agit aussi de pouvoir fédérer et solliciter une même génération sur des moments en collectivité. D'abord pour créer du lien entre les jeunes et continuer à développer la socialisation. Aussi, ces liens doivent tout autant favoriser l'autonomie du résident. Les discussions avec les professionnels de terrain ainsi que les résidents m'ont permises de mettre en exergue les points clés de la création de cette résidence. Ces échanges ont constitué, dans mon cheminement de pensée, un point d'appui indéniable pour élaborer une partie de mon questionnement.

2 – D'une réflexion naissante à un questionnement abouti

À ce titre, j'ai pris conscience que les locaux n'étaient pas pensés et agencés au hasard. Dans ces espaces cohabitent à la fois l'intimité et la collectivité. Mais alors, comment créer du collectif quand chaque résident possède son propre logement ? Comment générer des moments de groupement dans une société décrite souvent comme « individualiste » ? Ces moments de collectivité ne s'opposent-t-il pas avec la notion d'autonomie que met en avant la résidence ?

L'ensemble de ce questionnement me permet petit à petit de me rapprocher de la question centrale de ce travail. Les échanges et les liens que je crée avec les résidents me permettent de mieux comprendre l'investissement des lieux par les jeunes, et notamment des parties communes. Mais parfois, certains résidents n'osent pas participer à la vie collective que propose la RHJ ; j'ai pensé traduire cette peur par un questionnement logique : mon « je » personnel peut t-il trouver sa place légitime dans un lieu déjà investi par d'autres ? Très vite, je prends conscience que la dimension collective créée par la résidence est aussi un moyen de rompre l'isolement social, d'après l'ensemble des propos recueillis auprès des jeunes et des professionnels. C'est une manière également de faire

face à la situation sanitaire actuelle créant une rupture sociale abyssale dont les jeunes souffrent. Mais alors, le collectif favorise-il le développement social des résidents ? Les ateliers cuisine menés avec certains sont l'occasion pour moi de faire connaissance avec eux. Ces temps informels sont bénéfiques à la fois pour échanger et répondre à des demandes latentes comme celle d'apprendre à cuisiner des plats facilement reproductibles une fois seul. Ces moments m'amènent à un autre questionnement : le lien social favorise t-il l'autonomie sociale du résident ?

3 – La question centrale

L'ensemble de ces interrogations ont servi de fil conducteur pour l'élaboration de la problématique de ce travail. Il s'agit aussi de rendre sa place à la notion de collectivité mise à mal par les circonstances actuelles, inoculée pourtant dans le projet d'établissement de la Résidence. **Alors, en quoi la notion de collectivité favorise t-elle l'autonomie sociale du résident ?**

4- Les concept clés

La collectivité se définit comme un « g*roupe de personnes, généralement assez étendu, que réunissent un intérêt commun, une organisation commune ou des sentiments communs, ou habitant un même lieu, un même pays ; communauté* .»[11]. Pour la Résidence Habitat Jeunes Les Soleilhos le collectif donne la possibilité à « c*haque personne de se nourrir des interactions qu'elle peut avoir avec autrui. Ces interactions participent à la construction ou au maintien de l'identité* »[12]. Pour favoriser cette vie en collectivité des espaces cuisine/salle à manger ont été aménagés. Ce qui peut paraître antinomique ici, c'est que ces espaces favorisent aussi l'apprentissage de l'autonomie, dont l'étymologie est « *La capacité à ne pas être dépendant d'autrui »*[13] ou comme le *« caractère de quelque chose qui fonctionne ou évolue indépendamment d'autre chose* »[14]. Mon immersion au sein de la Résidence Habitat Jeunes devient le corollaire qui démontre le lien existant entre collectivité et autonomie.

---

[11] D'après le dictionnaire Larousse
[12] D'après l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et médico-sociaux (ANEMS) dans « *Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement* », p.12
[13] D'après le dictionnaire Larousse
[14] IBID

III- Méthodologie et conditions d'observation

1 – Une démarche inductive

Après un échange avec mon tuteur où nous avons pu établir l'ensemble des objectifs de mon stage, nous nous sommes entendus sur mes horaires de travail. Afin de prendre connaissance de la réalité du terrain, ma présence est adaptée aux horaires de la plupart des résidents ; me voilà au travail le plus souvent entre 14h et 22h. Sur ces temps de présence, j'ai pu observer d'abord l'accès aux droits effectué par un des membres de l'équipe ou bien encore des réunions d'échanges avec le directeur. Mais surtout, j'ai pu remarquer la mise en œuvre de l'aspect collectif avec la construction d'animations et de projets. Ces derniers ont des objectifs bien précis : socialiser les résidents entre-eux et construire leur citoyenneté. Pour rendre ce travail objectif, il m'a fallu travailler en amont sur mes représentations. Le but était de décrire une réalité sociale en me libérant de tout jugement. Cette neutralité m'a permis d'émettre des hypothèses qui ont été la résultante de mon questionnement. Cette démarche, que nous pourrions qualifié « d'hypothético-inductive », semble nécessaire à l'élaboration de ce travail puisque le milieu a été un point d'appui essentiel pour répondre à mes interrogations.

2 – Les techniques d'observation utilisées

Observation non participante

J'ai plutôt utilisé cette technique d'observation les premiers jours de mon stage. Bien qu'il me soit quand même arrivé d'interagir, cette vision d'ensemble me permet également d'évaluer les problématiques territoriales. Lors des rencontres entre professionnels et résidents, je me suis présentée brièvement sans toutefois intervenir dans les conversations engagées. Cette position m'a permis d'analyser l'environnement dans lequel je me trouvais, les personnes qui s'y trouvaient pour mieux comprendre et appréhender la suite de mon stage. Ce temps m'a semblé nécessaire pour prendre confiance en moi et gérer l'ensemble des informations qui me parvenaient. Les résidents ayant tous un âge proche du mien, nous avons longuement discuté avec les professionnels de la résidence sur la posture à adopter et la distance professionnelle qu'il me faudrait maintenir avec les résidents. C'est ainsi qu'il m'a semblé nécessaire en premier lieu de pouvoir

prendre mes marques avant de me lancer dans l'échange avec les résidents.

Observation participante

Au fil des jours, ma présence récurrente sur la résidence a permis aux jeunes de m'identifier comme un membre à part entière de l'équipe professionnelle. Libérant ma parole, je commence à faire connaissance avec les résidents en leur expliquant les raisons de ma présence. La salle animation, prisée par les jeunes en fin de journée, me permet d'échanger avec eux de manière informelle autour d'un jeu tel que le billard ou les fléchettes par exemple. C'est une façon de faire connaissance mais aussi de mieux cerner leurs difficultés ou besoins. Durant ces temps, je décide de ne pas me munir d'outils formels tel que mon journal de bord, afin de ne pas donner l'impression d'être dans un échange institutionnel. Cependant, après ces moments, je prends le temps de réunir et noter les éléments qui m'ont interpellée et questionnée pour les analyser ou en faire part à l'équipe.

3 – Les grilles d'entretien comme outils de recueil de données

M'en tenir à mes seules observations n'aurait pas été suffisant pour mener à bien ce travail. Recueillir la parole des professionnels et résidents concernant la place du collectif et de l'autonomie me paraissait être un raisonnement pertinent. Cette investigation sociale de terrain m'a permis de lier les éléments clés de ma réflexion, à savoir la collectivité et l'autonomie. D'abord, j'ai souhaité interroger les professionnels ayant des liens directs avec les résidents, à savoir les deux intervenants sociaux. Ils étaient, pour moi, ceux qui pouvaient le mieux parler de l'aspect collectif de la structure et l'aspect autonomie des résidents. J'ai construit ma grille par thème allant du général au particulier. Les questions étaient préparées, elles laissaient la place à l'échange et aux formules de relance pour amener la personne interrogée sur les thématiques à aborder en priorité. Aussi, il m'a semblé intéressant de pouvoir recueillir les propos des résidents sur ces questions qui demeurent au cœur des fonctions de la résidence. Pour reprendre d'une certaine façon les habitudes de travail des professionnels, et pour moi-même me former sur l'apprentissage de la communication informelle, j'ai choisi de ne pas construire de grille d'entretien pour les résidents. J'ai souhaité laisser place à la discussion sur des temps informels et recueillant ensuite les propos marquant des jeunes sur mon carnet de bord.

IV – Analyse de données

Ma réflexion trouve sens à travers les observations que j'ai pu mener, les recueils de données établis suite aux entretiens que j'ai réalisés. J'ai souhaité ensuite nourrir l'ensemble des informations collectées sur le terrain par différentes lectures afin de faire évoluer mon questionnement. Ce dernier naît aussi d'un réflexion basée sur le projet social de la RHJ Les Soleilhos : partir du collectif pour atteindre l'autonomie.

En premier lieu, je me suis interrogée sur la place du collectif au sein de la résidence. Il m'était nécessaire de comprendre comment les professionnels s'attachaient à faire vivre le collectif, et si les résidents étaient réceptifs aux différents projets proposés. Par la suite, mes interrogations se sont portées sur ce que pouvait apporter l'aspect collectif aux résidents. Outre le fait qu'il soit socialisant, pour certains la barrière de la langue est un frein à l'insertion sociale, pour d'autres la résidence représente une opportunité d'émancipation familiale et sociale. Malgré tout, l'ensemble de ces profils réunis sur les temps collectifs semble favoriser, sur le plan individuel, l'autonomie des résidents. C'est à partir de ce constat que prend racine la question suivante : **En quoi la notion de collectivité favorise t-elle l'autonomie sociale du résident ?**

1- Construction de liens sociaux : norme d'acquisition pour vivre en société ?

Selon Serge Paugan, le syntagme « lien social » « *est aujourd'hui employé pour désigner tout à la fois le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble* »[15]. La définition qu'en donne l'auteur résonne avec les valeurs que met en avant la Résidence Habitat Jeunes. Comme l'a souligné Benjamin Durand, chargé de vie sociale à la résidence, « *le collectif permet de souder les résidents entre eux, de créer une dynamique par les liens sociaux. En même temps, la collectivité est ouverte à tous. Elle permet de vivre par la mixité et d'apprendre par les échanges. On cherche à créer un groupe soudé sans exclusion.* ». Lors de mes observations, j'ai pu constater que les jeunes participant à la vie collective ont fini par s'ouvrir à moi, force de connaissance et discussions. D'après mes échanges avec les résidents, le collectif représente pour eux « *un bonus* » dont ils arrivent à tirer profit, pour des conseils notamment. Les professionnels sont les premiers à constater

[15] Serge Paugam, *lien social*, 2018, p.3, cairn,info

l'évolution personnelle de certains résidents, tant sur le savoir être que sur le savoir faire. Promouvoir le collectif « *dans un monde où la progression de l'individualisme apparaît comme inéluctable* »[16] devient donc nécessaire. D'abord parce que l'expression « lien social » est depuis longtemps dans l'histoire de l'humanité. D'Auguste Comte[17] à Émile Durkeim[18], les liens sociaux posent question. Intrinsèque à l'homme pour se construire en tant qu'individu social et sociable, à la résidence Les Soleilhos, les jeunes peuvent largement les cultiver et les expérimenter par l'intégration à des groupes d'appartenance. Mais alors, comment stimuler la création de différents liens sociaux ?

1-1 Projets et activités : un moyen de faire vivre le collectif

D'après plusieurs études menées par Serge Paugam, « *la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres* »[19]. Au contact d'autrui, l'individu satisfait inconsciemment son besoin de reconnaissance et construit son existence « d'homme terrestre ». Comme l'affirme Mathieu Rossignol animateur socio-éducatif, «*l'idée est de pouvoir rencontrer des pairs et de créer un groupe où les individus peuvent interagir les uns avec les autres* ». Pour se faire, il s'agit avant tout de partir « *de la vie quotidienne des résidents* », comme a pu l'affirmer Céline Guebert, animatrice socio-culturelle sur la résidence. A fortiori, il m'a semblé intéressant de pouvoir observer, tout au long de mon stage, les différents besoins que les résidents pouvaient être amenés à formuler. Étant donné le contexte général auquel nous faisons fasse, les professionnels ont remarqué que les résidents subissaient les restrictions sanitaires imposées par le gouvernement. Pour lutter contre l'isolement social et continuer à créer du collectif, les professionnels, dans le respect des règles sanitaires, ont proposé des activités annexes. Elles permettent aux résidents de maintenir des liens sociaux, notamment pour ceux n'ayant pas d'activité professionnelle. C'est une façon de les intégrer dans le « faire avec les autres », donc de les rendre acteur ou « *auteur* » comme aime le dire Mathieu Rossignol[20]. Ainsi, nous avons pu organiser une sortie randonnée avec quelques résidents. Cette expérience a permis aux nouveaux arrivants, d'abord de découvrir les environs de la ville de Figeac, mais aussi de faire la connaissance d'autres résidents. Enfin, mes

[16] IBID
[17] Philosophe et sociologue français du XIXème siècle, créateur du mouvement appelé « positivisme »
[18] Sociologue du XIXème siècle, fondateur de la sociologie dite « moderne »
[19] IBID
[20] Animateur socio-éducatif de la résidence

observations m'ont permise de conclure que l'agencement des parties communes de la résidence avait un réel effet sur le groupe. Les professionnels s'attachent à ouvrir les portes, à sortir le panier de basket et la table de ping-pong dès leur arrivée dans les locaux, ce qui a largement tendance à induire la socialisation entre les résidents et entre résidents et professionnels.

1-2 La collectivité vectrice de socialisation

La socialisation peut être considérée comme un véritable processus « *d'apprentissage* » comme le signale Phillipe Riutort dans son ouvrage «*Première leçon de sociologie*»[21]. En effet, les humains dès leur plus jeune âge, sont confrontés au concept de socialisation. Les conduites sociales que transmet la société sont la résultante de l'articulation entre l'individuel et le collectif. Elle favorise les interactions de groupe qui permettent donc à l'homme de se construire en tant qu'individu sur le plan psychologique et social. Lors de mon stage, j'ai été amenée à côtoyer un public ayant entre 18 ans et 25 ans. Dans ce contexte, j'ai pu comprendre que la socialisation était un processus qui s'inscrivait dans la durée. Suite à mes nombreuses discussions avec les membres de l'équipe et mes recherches personnelles, je distingue la socialisation primaire de la socialisation secondaire. La première va concerner les interactions ayant lieu au cours de l'enfance. La seconde concerne les interactions à l'âge adulte sur lesquelles je m'appuie pour construire l'analyse de ma question centrale. Au sein de la résidence, j'ai pu constater que la plupart des jeunes ont été amenés à quitter le domicile familial pour des raisons, professionnelles ou bien pour des raisons plus personnelles. Dans ce contexte, les jeunes s'autorisent, en se rendant dans une résidence, à développer ce qu'on appelle « la socialisation secondaire » comme me l'a précisé l'un des professionnels. Cette dernière « *permet à l'individu, déjà socialisé, d'absorber de nouvelles réalités liées à son investissement dans de nouveaux secteurs de la vie sociale* »[22]. En d'autres termes, elle se formalise lorsque l'individu s'éloigne progressivement de son cercle familial pour explorer d'autres formes de socialisation, qu'il s'agisse par exemple du cadre scolaire, professionnel ou amical. Bien que les résidents de la RHJ ont fait le choix de vivre en logement autonome, cette césure

[21] Publié en 2013, disponible sur cairn.info, chapitre « *apprendre à vivre en société* » p.63
[22] La socialisation secondaire selon Abdelhak Qribi, *« Socialisation et identité »,* Bulletin de psychologie, 2010, n°506, p. 133

permet de faire de nouvelles rencontres. Je comprends, au fil de mes discussions avec les jeunes et les salariés, que cette socialisation secondaire est au cœur de la résidence. En effet, lorsque les jeunes arrivent sur place, il se retrouvent à pouvoir rencontrer et nouer des liens avec de nouveaux individus, qu'ils soient résidents ou professionnels. Je remarque également que la présence des professionnels permet d'apporter un cadre sécurisant pour les rencontres. Dans ce contexte, le résident est amené à travailler sur sa citoyenneté et ses habilités sociales. Je retiens les mots de Benjamin Durand qui m'expliquera que « *l'objectif est que les résidents puissent devenir plus mature par la rencontre* ». Mes jours d'observation au sein de la RHJ me permettent de comprendre que la socialisation se crée grâce au collectif. L'aspect individuel a également sa place dans le collectif. Néanmoins, il subsiste à la résidence de façon plus informelle. J'ai vite compris que ces moments portent leurs fruits et sont un point d'appui nécessaire pour mieux connaître et accompagner les jeunes. Mais alors, comment concilier individualité et collectivité au sein d'une résidence ?

1-3 L'insertion sociale par la communication informelle

Voyant que très peu d'entretiens individuels formels durant mon stage, je me demande très vite si ce canal de communication n'est pas quelque peu négligé par les professionnels de la résidence. À ma grande surprise, et lorsque je fais part de mon questionnement à Mathieu Rossignol, animateur socio-éducatif à la résidence, il m'explique qu'il travaille essentiellement sur des temps de communication informels. En effet, il décide de ne pas questionner les jeunes et attend plutôt que ces derniers « *se confient à lui* ». Cette façon de faire lui permet de voir quand le jeune est prêt à « *lui faire confiance* ». Son leitmotiv premier passe par le sport ou les loisirs. J'ai pu voir qu'autour d'un billard ou d'un basket-ball, l'animateur arrive à entrer en communication avec les jeunes. Ces discussions sont un point de départ important pour les animateurs. Ils peuvent, au détour d'une conversation, évaluer le ou les besoins du jeune afin de pouvoir y répondre. Le résident peut ainsi, petit à petit, identifier les animateurs comme adultes référents. Cette relation et ce fonctionnement atypique permettent de construire les axes développés précédemment. Par ce travail, les animateurs peuvent ainsi orienter les jeunes vers l'un de leur collègue. Par exemple, un résident ayant besoin de travailler sur une lettre de motivation est venu chercher de l'aide auprès de l'adulte qu'il avait identifié comme « référent » c'est à dire Mathieu Rossignol, animateur socio-éducatif. Pour l'aider à étendre

ces liens sociaux et l'insérer lentement dans le collectif, ce dernier lui a proposer de s'adresser à sa collègue Céline Guebert ayant les compétences nécessaire pour l'aider dans ce domaine. Ainsi, le jeune en question a pu à la fois travailler ses compétences en matière d'écriture mais aussi ses compétences sociales. Aujourd'hui, ce jeune n'hésite plus à faire appel à Céline lorsqu'il s'agit de question concernant son insertion professionnelle. Dans ce contexte, nous pouvons même qualifier ses actions « d'éducation informelle ».

2- La place de l'autonomie dans le collectif

L'ensemble des actions menées à la résidence habitat jeunes se base sur trois objectifs : loger, accompagner et rendre autonome. En effet, Benjamin Durand m'a expliqué : « *À terme, l'idée est que les jeunes n'aient plus besoin de nous. Ils doivent pouvoir trouver les réponses aux questions par eux-mêmes ou par les autres, par le faire ensemble ou l'échange d'expérience* ». Ainsi, les professionnels sont présents pour accompagner et aider les jeunes vers une transition : passer de l'adulescent qu'ils sont à l'adulte qu'ils souhaitent devenir.

2-1 Vers un développement des compétences du résident

Atteindre l'âge adulte suppose l'acquisition de compétences multiples. À la RHJ, les professionnels sont présents pour que les résidents deviennent « *capables de répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne* »[23]. Le résident est donc amené à « *apprendre à apprendre, apprendre à faire et apprendre à vivre ensemble* ». Ces termes, figurant dans le projet d'établissement de la résidence, ont pris tout leur sens lorsque j'étais en stage. En effet, deux des résidents récemment majeurs se sont inscrit dans une école de conduite, en vue de passer le code de la route. En discutant avec l'un des résidents, il nous a fait part de sa difficulté à se motiver. Alors, nous avons pensé, avec les différents professionnels, à organiser, au sein de la résidence, des séances de révision du code de la route. J'ai pu remarquer que ces moments d'apprentissage en petit collectif ont été une réussite. Organisées dans la salle de jeu de la résidence, on s'est aperçu que l'ensemble des jeunes, pour rentrer chez eux passait forcément dans le coin. Certains se

[23] Définition d'une compétence psychosociale donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1997, « Développer les compétences psychosociales des enfants et des parents : pourquoi et comment ? », Béatrice Lamboy, revue Devenir, 2014, cairn.info

sont arrêtés quelques instants pour questionner les résidents qui travaillaient et pour « faire avec eux ». Ce moment a été propice au partage d'expérience et à fortement contribué à enrichir les savoirs des uns et des autres sur le sujet du code de la route. Cet exemple renvoie au fait que « *la transmission du savoir-faire implique une relation du type apprentissage : l'on enseigne par exemple ou l'on sollicite l'autre à suivre* »[24]. Par le développement de compétences, la résidence et son directeur Emmanuel Benoist cherchent à donner la possibilité aux jeunes de construire leur identité sociale. Ainsi, à l'issu de leur immersion dans la résidence, les jeunes se connaissent eux-mêmes, en tant qu'individu, et doivent savoir identifier leurs propres besoins. L'objectif est qu'il soit être capables de tenir leur rôle concernant l'exercice d'un métier ou dans l'organisation de leur logement par exemple. Ces compétences s'acquièrent donc par le biais du collectif qui devient une source d'éducation informelle, comme citée précédemment. Mais alors, le développement de ces compétences amène-t-il le résident à devenir plus autonome ?

2-2 L'autonomie : faire pour soi-même

Qu'entend-t-on par l'utilisation du terme autonomie dans le champs du travail social ? C'est en premier lieu ce qui m'a posé question. Comme l'explique Élodie Alberola et Patrick Dubéchot[25] :« *la notion d'autonomie reste non définie et peut ainsi revêtir des sens multiples* ». Mes recherches sur l'autonomie me confirme qu'elle est un terme polysémique. Si l'on s'en tient à la définition du Larousse, comme citée précédemment, l'autonomie désigne « *quelque chose qui est indépendant* »[26]. Pourtant, il semblerait que ces termes soient quelque peu approximatifs en ce qui concerne l'intervention sociale. Il m'est apparu pertinent de rechercher une autre définition, qui entrerait dans le cadre du travail social et qui pourrait qualifier la finalité de l'accompagnement. Sur ce point, Stéphane Ruillac nous livre une description de l'autonomie pertinente. Elle devient : « *la capacité à gérer ses propres dépendances (physiques, psychiques, sociales), dans le cadre d'une socialisation* »[27]. Cette définition me paraît largement exploitable en ce qui concerne la résidence et rejoint les points développés précédemment. En effet, les jeunes ont été

[24] Cristina De Robertis, Méthodologie de l'intervention en travail social, presse de l'EHESP , 2018, p.180
[25] Extrait d'un article figurant dans la revue vie sociale, « *La notion d'autonomie dans le travail social* », n°1, 2012, pages 146
[26] D'après le dictionnaire Larousse
[27] Stéphane RULLAC, « Autonomie », *in* Stéphane RULLAC, Laurent OTT (dir.) *Dictionnaire pratique du travail social*, Paris, Dunod, 2010, p. 3.

plusieurs a me confirmer que vivre à la résidence était un moyen de « *grandir avec les autres* ». Par ces propos recueillis, je comprend que l'autonomie s'obtient par la volonté du/des résident(s) concerné(s). Ces derniers apprécient le fait de pouvoir : à la fois avoir leur intimité, grâce à leur logement autonome respectifs, mais aussi de pouvoir bénéficier des parties collectives. Comme précisé dans le projet d'établissement de la résidence, « *les actions individuelles et collectives visent à créer les conditions de l'autonomie* »[28]. Cette pensée met en valeur l'atout essentiel de la résidence : aider les jeunes à gagner en autonomie par les projets et animations que propose et met à disposition la résidence. Mathieu Rossignol souligne lui-même ce point en affirmant que « *la finalité de notre travail et de rendre les résidents autonomes par le faire ensemble, les échanges d'expériences et le partage* ». Une fois partie de la résidence, les jeunes sortent quelque peu grandit de cette expérience humaine et sociale. Ils deviennent ainsi acteur et auteur de leur propre vie.

2-3 L'autonomie sociale ou autodétermination comme but ultime d'insertion dans la société

Lors de mon immersion à la résidence, j'ai pu observer qu'au delà de l'autonomie qu'acquiert le jeune, il est aussi amené à développer son autonomie sociale. Mais que signifie ce terme ? En travail social, on le désigne comme étant « *la capacité de l'individu à faire des choix dans sa vie correspondant aux différents domaines de la vie quotidienne : logement, santé, sociabilité ...* »[29]. Ainsi, l'acquisition de l'autonomie sociale devient le prolongement de l'autonomie. Pour confirmer le fait que les jeunes arrivent à developper une autonomie sociale par les interactions collectives notamment, j'ai souhaité interroger les professionnels sur la question. Il apparaît nécessaire que les jeunes soient d'abord autonomes eux-mêmes avant de pouvoir l'être dans la société. Pour Mathieu, « *c'est le fait, en tant qu'être vivant, de pouvoir se positionner et choisir soi-même. Cette notion est fondamentale dans un contexte d'apprentissage ou de prise d'autonomie, comme c'est le cas à la résidence*. ». Pour Céline et Benjamin, l'autodétermination ou autonomie sociale résulte du fait « *d'être en capacité de faire des choix*

[28] Propos figurant à la page 33 du projet d'établissement de la RHJ Les Soleilhos
[29] Selon Élodie Alberola, Patrick Dubéchot, dans revue vie sociale, « *La notion d'autonomie dans le travail social* », n°1, 2012, pages 146

éclairés ». Au fil de nos discussions, je comprend qu'à la résidence, le jeune apprend à s'auto-déterminer puisque, par les liens collectifs, la socialisation, et l'accompagnement, il est amené à travailler sur les différents domaines relatifs à la vie courante, comme cité précédemment, mais aussi sur ses choix de vie.

CONCLUSION

Tout d'abord, il me tenait à cœur de rendre cette étude la plus exhaustive possible en tenant compte des contraintes données. Aussi, j'ai souhaité citer les paroles des professionnels m'ayant chaleureusement accueillis, afin de leur rendre hommage et pour faire honneur à tout nos moments de partage.

Au cours de cette immersion dans un lieu et département totalement inédit pour moi, j'ai découvert à quel point la vie collective pouvait être bénéfique pour les individus et surtout les jeunes. Outre le fait que l'homme se nourrit des autres, j'ai appris à comprendre que les jeunes de la résidence grandissaient avec et grâce au contact des autres. L'aspect sécurisant qu'apporte les professionnels, vu comme référents, est un moyen de soulever le collectif et d'apprendre à faire et comprendre par autrui. Les résidents se construisent et apprennent à devenir plus autonomes grâce à ces moments d'échanges et de partages. Ils sont un point d'appui indéniable pour l'acquisition de nouvelles compétences psychosociales. Ces dernières amènent petit à petit le résident à être au cœur de ses propres choix de vie. Tels sont les mots d'ordre de la résident : rendre le jeune acteur de sa vie, et qu'il deviennent, comme me l'a soufflé Benjamin Durand, « *maître de son destin* ».

Cette immersion et cette étude de milieu m'ont permis de mesurer davantage l'importance du travail partenarial et de la construction d'un réseau dans le cadre du métier d'ASS. Mes objectifs de travail en lien avec cela m'ont permise de mieux saisir les missions et fonctions des partenaires institutionnels et de me familiariser avec le territoire.

À travers cette expérience, j'ai pu me rendre compte et découvrir l'importance que recouvre la communication sur les temps informels. J'ai compris, qu'elle pouvait être parfois plus efficace pour tisser des liens et établir une relation confiance. Je ressors de cette expérience riche, comprenant que les ASS peuvent, au delà des entretiens formels, utiliser d'autres outils de communication informelle. J'ai appris, à travers ce stage, que les êtres humains peuvent véritablement se construire les uns à travers les autres.

BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES

- DE ROBERTIS . C , *Méthodologie de l'intervention en travail social*, presse de l'EHESP, 2018
- PAUGAM. S, « *Le lien socia*l », Que sais-je ?, 2018
- RIUTORT. P, «*Première leçon de sociologie*», Presses Universitaires de France, 2013
- RULLAC. S, « *Dictionnaire pratique du travail social* », Paris, Dunod, 2010

II- ARTICLES

- ALBEROLA. E et DUBÉCHOT.P, « *La notion d'autonomie dans le travail social* », la revue vie sociale, n°1, 2012
- LAMBOY. B, « *Développer les compétences psychosociales des enfants et des parents : pourquoi et comment ?* », revue Devenir, 2014
- QRIBI. A, « *Socialisation et identité »,* Bulletin de psychologie, n°506, 2010

<u>ANNEXE 1</u> : *Liste des abréviations*

Centre Intercommunal d'Action Sociale → CIAS

Code de la Construction et de l'Habitation→ CCH

Code de l'action Sociale et des Familles → CASF

Foyer de Jeunes Travailleurs → FJT

Institut de Formation en Soins Infirmiers → IFSI

Institut Médicaux-Éducatif → IME

Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique →ITEP

Institut Universitaire de Technologie → IUT

Union Départementale des associations familiales → UDAF

Résidence Habitat Jeune → *RHJ*

ANNEXE 2 : *Grille d'entretien à destination des professionnels*

Grille d'entretien : Le collectif et l'autonomie
Date de l'entretien : Moyen de communication utilisé : Identité enquêteur(s) : Identité enquêté(s) :

Questions	*Réponses*
Thématique 1 : Généralités	
En tant que directeur de RHJ, quelles sont vos missions ?	
D'après vous, quelles sont les missions d'une RHJ ?	
Thématique 2 : collectivité et autonomie	
Arrivez-vous à créer du collectif au sein de la résidence ? Si oui comment ou par quel(s) moyen(s) ?	
Quelle définition donneriez-vous du mot collectif ?	
Selon vous la notion de collectivité est-elle importante au sein de la RHJ ? Si oui pourquoi ?	
Selon vous, existe-t-il un lien entre la notion de collectivité et la notion d'autonomie du résident ? Si oui pouvez-vous l'illustrer ?	
Avez-vous déjà entendu parler "d'autonomie sociale" ou "d'autodétermination" ? Si oui pouvez-vous donner une définition de ce terme	

<u>ANNEXE 3</u> : *Attestation de non plagiat*

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e), *CASAS Manon*

Nom, Prénom : *CASA S Manon*

Travail rendu dans le cadre de la 1ère année de Formation : Étude de milieu

Diplôme d'Etat d'assistant de service social

Certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Certifie enfin que ce travail, totalement ou partiellement, n'a jamais été évalué auparavant et n'a jamais été édité.

Fait le 07 juin 2021

Signature : *Manon Casas*